

A COMPLETER EN MAJUSCULES SVP



NOM - PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL - COMMUNE :

DATE DE NAISSANCE :TELEPHONE :

MAIL : A COMPLETER EN MAJUSCULES SVP.....

Déjà adhérent en 2024 : Oui ☐ Non ☐ Commune d'adhésion :

Activités	Jour	Horaires	Nom Prénom	Date de naissance	Tarif Commune	Tarif hors commune	Qté	Montant
Cardio Boxing	Vendredi	20h-21h			160 €	170 €		
Cardio Fitness	Mardi	20h – 21h15			150 €	160 €		
Etirements/ Stretching	Mardi	19h-20h			110 €	120 €		
	Jeudi	16h45-17h45			110 €	120 €		
	Vendredi	19h-20 h			110 €	120 €		
Renforcement musculaire (T.A.F.)	Jeudi	19h-20h			110 €	120 €		
	Jeudi	20h-21h			110 €	120 €		
Tai Chi Chuan	Mardi	9h45-10h45			160 €	170 €		
Qi Gong	Mercredi	19h-20h			160 €	170 €		
Taï Chi + Qi Gong : 2 cours = 250 € et 260 €								
Yin Yoga	Lundi	9h45-10h45			140 €	150 €		
	Lundi	11h-12h			140 €	150 €		
	Jeudi	17h45-18h45			140 €	150 €		
	Jeudi	19h-20h			140 €	150 €		
Yoga flow	Mardi	20h-21h30			160 €	170 €		
Sophrologie	Mardi	18h-19h			160 €	170 €		
Pilâtes	Lundi	19h30-20h30			120 €	130 €		
Pilâtes	Lundi	20h30-21h30			120 €	130 €		
Body Zen	Mardi	19h-20 h			120 €	130 €		
Body Zen	Mardi	20h – 21 h			120 €	130 €		
Pilâtes	Mercredi	16h45-18h00			120 €	130 €		
Pilâtes	Jeudi	17h45-18h45			120 €	130 €		
Body Zen	Vendredi	20h-21h			120 €	130 €		
Couture	Mercredi	20h30-22h30			50 €	60 €		

Réductions = 20 € pour 2 activités
20 € pour les étudiants
45 € pour 3 activités et plus

Total =

Réductions =

Net à payer =

REGLEMENT FINANCIER DES ACTIVITES

L'association de Chaingy fonctionne exclusivement avec le temps offert par ses bénévoles. Les chèques d'adhésion seront collectés au moment des inscriptions. Ils seront encaissés en janvier.

Merci de faire un chèque séparé pour la carte Familles Rurales

	BANQUE	Nom de l'émetteur	Espèces	Montant
Carte 2026				22€
Je suis adhérent(e) dans la commune de :				

Les activités peuvent être réglées en **3 chèques à l'ordre de FAMILLES RURALES CHAINGY** : Les encaissements auront lieu en novembre, février, mai. Si le règlement se fait en un seul chèque, celui-ci sera encaissé en novembre.

Règlements activités	BANQUE	Nom de l'émetteur	Montant
Chèque 1			
Chèque 2			
Chèque 3			
Espèces			

REGLES DE BON FONCTIONNEMENT

◆ Coordonnées de la ou des personnes à joindre en cas d'urgence pendant le cours :

Pour toute communication, utilisez l'adresse : **association-familles-rurales-chaingy@outlook.fr**

◆ Une attitude respectueuse est demandée aux pratiquants, vis-à-vis des professeurs, des autres pratiquants, du local mis à disposition et du matériel.

◆ Les cours sont assurés hors vacances scolaires et se terminent au 30 juin.

◆ Le nombre de places étant limité dans chaque section, les inscriptions seront validées dans l'ordre d'arrivée. Priorité étant donnée aux habitants de Chaingy. Seuls les dossiers complets permettront d'enregistrer l'inscription :

→ Bulletin d'inscription rempli et signé recto-verso

→ Règlements séparés pour la carte et cotisations aux activités

→ Attestation sur l'honneur remplie et signée.

◆ Si un cours ne totalise pas un nombre suffisant d'inscrits, il pourra être supprimé. Les participants seront informés et remboursés au prorata des cours non assurés.

◆ L'association Familles Rurales de Chaingy, dans le cadre de sa communication, peut-être amenée à utiliser les photos prises au cours des activités.

Je soussigné(e)....., titulaire de la carte Familles Rurales pour tous les membres de la famille (inscrire les 2 noms si besoin) :

Autorise ☐ N'autorise pas ☐ l'utilisation et la diffusion (Echos de Chaingy, La République du Centre, Chaingy.fr,...) des photos concernant ma famille.

Déclare avoir pris connaissance des règles de bon fonctionnement ci-dessus et les accepter.

Date :

Signature :